

Remboursement des arrhes si confinement sanitaire

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIER Les Tournesols

Entre le propriétaire : FRANCART GUY

**Adresse: 23 rue des sablons . 51120 - Sézanne . Tél : 0677449271 Responsable
sur place: De Bœuf Ingrid 06 69 10 24 95**

Et le locataire :

Nom:

Adresse:

Tél:

Adresse de location: Les Basses Listes - 04120- Castellane

Descriptif de la location: 2 personnes

**STUDIO entièrement équipée :barbecue ,TV, micro ondes, cafetière électrique,
grille pain, aspirateur, lave vaisselle, fer a repasser**

Salle d'eau: douche, lavabo ,WC

Jardin, terrasse et parking privé, lave linge en commun.

WIFI gratuit

PREVOIR LINGE DE MAISON ,NON FOURNI.

(serviettes, draps, taies,...)

La location commence le à 14 h, départ le avant 12 h.

Vous serez personnes.

Le montant total du loyer est de € ttc.

**Des arrhes sont à verser dès réception du contrat d'un montant de
30 % du montant total. Ces arrhes sont considérées comme dédit à valoir sur le
prix de la location. Le solde est à régler le jour de l'arrivée à la remise des clés. A
ce moment là, vous sera demandé :**

**- une caution de 300 €, restitué le jour du départ après vérification des lieux et
retenu en cas de dégradation.**

**-un chèque de 40 € pour le ménage, rendu à la fin du séjour si celui ci a été fait
correctement.**

Un état des lieux et un inventaire seront fait à l'arrivée et au départ.

**Ce contrat est établi en 2 exemplaires. Merci de nous en renvoyer un, signé et daté, avec
la mention , « J'ai pris connaissance des conditions générales de location, lu et
approuvé» , accompagné de vos arrhes. Une confirmation vous sera envoyé dès
réception.**

Nous vous remercions de votre confiance.

Fait à Castellane, le

Le Propriétaire

Le Locataire